

REGLEMENT

MARATHON de RANDONNEE PEDESTRE & MARCHE NORDIQUE D'AMIENS METROPOLE « LES FOULEES SAMARIENNES 2025 »

CATEGORIES D'AGES

☞ Catégories d'âges : **Adultes**

INSCRIPTIONS

- **Inscriptions** : Adeorun.com (Attention : un supplément de 5 € sera pratiqué pour toute inscription à partir du 14/04/2025 ou sur place).

Le paiement de la pré-inscription reste acquis à l'association « **LES CHEMINS EN SOMME** » en cas de non venue à la manifestation, quelle que soit la cause du désistement.

Possibilité d'inscription également pour les Runners (coureurs à pied) dans le cadre des loisirs et sans classement.

Modalités d'inscription : *En cliquant sur ce lien* : <https://les-foulees-samariennes.adeorun.com>



En scannant ce QR code :



RETRAIT DES DOSSARDS

Accueil et retrait des dossards à la Halle couverte du parc du Grand Marais à Amiens :

- Vendredi 25/04/2025 de 16h00 à 18h00.
- Samedi 26/04/2025 à partir de 7h00.

Le retrait des dossards, des Eco cup et des bracelets se fera sur présentation de votre confirmation d'inscription chez Adeorun.

Si vous souhaitez un retrait groupé de dossards, faites-nous parvenir par mail (lesfouleessamariennes@gmail.com) le nom du groupe choisi, la liste des identités et des numéros de dossards, ainsi que le nom d'un responsable.

EPREUVE

Horaires de Départ :

Entrée dans la zone départ 15 mn avant l'horaire ci-dessous et sur présentation du bracelet.

- 8 h 00 : MARATHON 42 Kms
- 8 h 30 : SEMI-MARATHON 22 Kms
- 9 h 00 : PARCOURS DECOUVERTE de 12 Kms

(Départs groupés pour chaque distance et ensuite, parcours à allure libre au rythme de chacun).

Parcours :

Le **parcours** est balisé sur l'intégralité de la distance parcourue.

- *Les participants devront en tous points respecter le code de la route et respecter les autres usagers.*
- **Cette randonnée Marathon n'est pas une compétition**, elle ne comporte aucun classement et chacun peut effectuer le parcours à sa propre allure.

L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des participants si les conditions de sécurité l'exigent (météo, autorisation temporaire ou pour toute raison qu'elle jugera importante).

Tout au long de l'épreuve, les participants devront respecter les sites traversés et sont priés de ne pas abandonner de détritrus.

Ravitaillements / Contrôle :

MARATHON 42 kms : 6 postes de régénérant avec boisson sont prévus au Km 9, Km 14.5, Km 26, Km 31 et Km 36 et 1 poste avec des sandwichs & boisson au Km 19.

SEMI-MARATHON 22 kms : 2 postes de régénérant avec boisson sont prévus au Km 9 & Km 16.

PARCOURS DECOUVERTE de 12 kms : 1 poste de régénérant avec boisson à mi-parcours.

Pour les marcheurs qui décideront de s'arrêter aux km 19, km 26 & km 36 pour le Marathon et au Km 16 pour le Semi-Marathon, une navette sera disponible.

Equipement obligatoire :

Un minimum d'eau, un téléphone portable.

Respect de l'environnement :

Mis en place d'une zone de jet de déchets aux postes de ravitaillements et à l'arrivée.

A l'arrivée :

Régénérant sandwich & boisson offerts à tous les participants.

DROIT A L'IMAGE

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir l'épreuve et ses partenaires. En vous inscrivant, vous abandonnez votre droit à l'image.

RESPONSABILITE

- **L'organisateur décline toute responsabilité sur le parcours**

Notamment :

- En cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé.
- En cas d'accident provoqué par le non-respect du code de la route et/ou des consignes de sécurité spécifiques. En cas de vol, de perte d'objets ou de matériel.

Nous vous conseillons d'avoir ou de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages causés à soi-même par soi-même.

CERTIFICAT MEDICAL

Il n'est pas demandé de joindre un certificat médical pour la pratique de cette randonnée ouverte à tous en sachant que **Les Foulées Samariennes** ne sont pas une compétition.

Néanmoins nous vous conseillons d'avoir un document attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée ou d'avoir une licence dans une fédération (FF Randonnée ou autres).

- Le seul fait de s'engager atteste d'une bonne condition physique.

L'inscription vaut déclaration de bonne santé et l'organisateur décline toute responsabilité sur le parcours

Vous vous engagez à respecter le code de la route et vous renoncez à tenter toute action ou faire valoir des droits à l'égard des organisateurs, leurs représentants et successeurs pour tout dommage subi ou causé par vous-même et dégage également l'organisateur des dégradations matériels, de vols de pertes d'objets et en cas d'accident, vous engagez votre responsabilité personnelle.

Renseignements : lesfouleessamariennes@gmail.com / www.lescheminsensomme.com